

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	16 (1945)
Heft:	4
Rubrik:	Dans les coulisses de la Foire Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mieux représentées de la Suisse à la Foire d'Echantillons. Nous serions tentés de dire que ce n'est que justice, voulant bien moins par là tirer avantage de la faveur qui nous est témoignée qu'à rendre un hommage mérité à l'esprit d'industrie, à l'initiative de ses habitants dont les qualités de caractère ont fait la prospérité d'une région qui sous le rapport de la nature du sol n'est pas des plus favorisées. La participation de l'industrie et de l'artisanat jurassiens à la Foire de Bâle a plus que quintuplé depuis l'origine de l'institution. Les exposants étaient au nombre d'une quinzaine en 1917, lors de la première Foire Suisse. Leur effectif atteignit le chiffre de 52 en 1931. Il se monte actuellement à 85. Si on le rapproche du nombre total des exposants, qui dépassera 1700 cette année-ci, on voit que le Jura tient plus qu'honorablement sa place dans notre grande manifestation économique nationale.

Il est donc normal que les Jurassiens viennent nombreux admirer leur travail et celui de leurs concitoyens. Ils ne s'en font d'ailleurs pas faute, et l'oreille même la moins attentive décèlera leur majorité évidente sur l'ensemble des autres visiteurs romands. Tout laisse prévoir que cet exode vers Bâle se produira de nouveau à l'occasion de la 29^e Foire Suisse du 14 au 24 avril. Plus grande et plus variée que jamais, elle mérite de connaître une grande affluence. A tous nos compatriotes jurassiens qui viendront apporter aux exposants le réconfort de leur présence et l'appui de leurs commandes, nous souhaitons par la voie de ce Bulletin la plus chaleureuse bienvenue.

Prof. Dr Th. BROGLE
Directeur de la Foire Suisse d'Echantillons.

Dans les coulisses de la Foire Suisse

Une fois l'an, pendant onze jours consécutifs, la Foire Suisse devient le grand événement public de la vie économique du pays. Mais lorsque l'incessant brouhaha des foules accourues cesse avec la fermeture des portes, voici que recommence, sans répit, dans les coulisses silencieuses du vaste bâtiment déserté, une activité qui ne transparaît guère au dehors, souterraine en quelque sorte comme le travail de la taupe. Un petit état-major, plein de zèle et de dévouement, va s'y adonner à nouveau tout au long des onze mois et demi qui séparent une Foire de l'autre.

A la tête de cette communauté de travailleurs, modeste par le nombre, se tient le directeur qui n'affronte les feux de la rampe qu'aux grands jours de la Foire. Dans l'intervalle qui s'écoule entre celle-ci et la prochaine, de multiples besognes lui incombent. C'est, avant tout, la recherche constante d'un contact étroit avec toutes les branches de l'économie suisse, l'observation concentrée et l'enregistrement minutieux des diverses manifestations de la vie économique du pays et de l'étranger. Tel le capitaine en sa tour de commande, rien ne doit lui échapper de ce qui se passe à l'horizon : il doit chercher à dépister le caractère éphémère de certains efforts, comme aussi pressentir, au contraire, l'essor prometteur d'autres tentatives. En contact permanent avec l'ensemble de l'économie, son premier souci doit être de servir la production nationale, que ce soit dans la recherche de nouveaux débouchés à

l'intérieur du pays, ou dans la lutte qu'imposent l'évolution constante du marché mondial et l'ambition légitime de s'y maintenir comme facteur important de l'exportation.

Si dans les semaines qui précèdent l'ouverture de la Foire, les obligations immédiates qu'entraîne cette manifestation se multiplient en nombre et en diversité pour le directeur et ses collaborateurs, son organisation, par contre, est préparée de longue main. On l'envisage dès la clôture de la Foire précédente, en procédant, pendant les mois d'été déjà, à l'élaboration des lignes générales du nouveau programme. En automne, les invitations à participer à la prochaine Foire sont envoyées aux industries et métiers de tout le pays. Dès ce moment arrivent à la direction les inscriptions qui n'ont pas été prises à l'issue de la dernière Foire, comme c'est généralement le cas. On entre alors en rapport avec des centaines de maisons à la fois au sujet de leur participation et, ce qui est tout aussi important, de l'emplacement de leur stand respectif dans les huit halles.

Ceci implique naturellement un travail absorbant comportant mille et un détails. Il s'agit tout d'abord d'incorporer l'exposant au groupe qui lui est propre, puis de tenir compte, d'une part, de la superficie qu'il revendique et, d'autre part, de celle qui est disponible. Bien que l'espace libre doive être réparti très judicieusement, les désiderata particuliers des participants sont pris en considération dans la plus large mesure possible. L'intérêt général réside, cela va de soi, dans un groupement harmonieux de tout ce que peut offrir une seule et même branche du marché national. Cependant, il est des exposants qui semblent redouter une trop étroite promiscuité avec les maisons concurrentes ; le genre des marchandises à exposer suscite aussi une foule de suggestions individuelles. Chacun réclame naturellement pour soi la « meilleure place ». A tout cela vient s'ajouter, en opposition à la rapidité de décision des uns, la lenteur des autres, mettant ainsi parfois la patience des organisateurs à une bien rude épreuve. Tandis que certaines maisons présentent une inscription détaillée impeccable quant à la forme et au contenu, d'autres, au contraire, obligent les bureaux de la Foire à entreprendre toute une correspondance complémentaire, souvent longue et fastidieuse. Même si les innombrables pourparlers n'aboutissent pas toujours à la satisfaction totale des intéressés, les obstacles tombent néanmoins les uns après les autres, les intérêts les plus divergents sont conciliés, grâce à l'heureuse collaboration et aux excellents rapports qui existent depuis plus de 25 ans entre les organisateurs de la Foire et les exposants.

Cependant, le placement des participants et la mise au point des divers plans de la Foire ne sont encore que travaux préliminaires. Il faut dès lors songer à la réalisation du cadre qui doit héberger la Foire elle-même, ce qui, certes, n'est pas une mince affaire. Elle relève du Service technique de la Foire. Il s'en occupe dès les premières inscriptions, conformément aux instructions que lui donne le Bureau des Exposants. A la répartition des stands suit l'installation de ceux-ci dans les halles ; celles-ci servant dans l'intervalle d'une Foire à l'autre aux manifestations les plus diverses, ce travail doit être, chaque année, entrepris à nouveau. A cet effet, le personnel dont dispose le Service technique, tel que maçons, ébénistes, menuisiers, serruriers, peintres, électriques et autres, ne suffisant plus, ont fait appel à de nombreux autres ouvriers bâlois, en choisissant de préférence ceux qui, dans les années précédentes, ont eu l'occasion de se familiariser avec le maniement du matériel des stands. Et ce sont ainsi 50 ouvriers en moyenne qui travaillent sans relâche durant trois semaines avant l'ouverture de la Foire. Dès que les planchers et parois des stands sont en place, on passe à l'exécution des installations techniques : conduites de gaz, d'eau, d'électricité et lignes téléphoniques. De leur côté,

les exposants établissent les fondations destinées à recevoir des machines, procèdent à leurs propres aménagements et à la décoration de leurs stands. Là aussi, les dirigeants de la Foire veillent à ce que l'harmonie de la présentation générale ne soit pas sacrifiée au seul but utilitaire.

Quinze jours avant la Foire, les marchandises destinées à l'exposition commencent à arriver ; les stands se garnissent les uns après les autres. Dans chacune des halles, un chef-surveillant assure le service d'ordre et facilite les relations entre les exposants et la direction de la Foire. Pendant les derniers jours enfin, la vie s'intensifie prodigieusement dans toutes les parties de l'immense bâtie. On a peine à se mouvoir entre l'assaut incessant des brouettes, des charrettes et des camions ; c'est un va et vient ininterrompu, une agitation incessante de centaines d'ouvriers et d'exposants dominée par le rythme bruyant et caractéristique du travail acharné. Alors que l'on met encore la dernière main à la pâte arrive déjà le cortège imposant des nettoyeuses au nombre de 80 par nuit, afin que du premier au dernier des onze jours mémorables de la Foire, tout resplendisse, comme en un jour de fête, pour lagrément des visiteurs.

Dès que les portes se ferment, il faut procéder le plus rapidement possible aux travaux de démolition. Si toutefois la direction de la Foire a été amenée à envisager un agrandissement des locaux — ce fut le cas presque chaque année étant donné la participation toujours plus forte de l'industrie et de l'artisanat, — exigeant donc une plus grande surface d'exposition, le service technique doit fournir à nouveau un gros travail pour la mise en chantier des nouvelles constructions projetées.

A toutes ces besognes vient s'ajouter la mise sur pied de la propagande. En été déjà, on prépare les imprimés, les prospectus, les affiches, les timbres-réclame, afin que leur exécution par les artistes et les entreprises graphiques puisse s'effectuer à temps voulu. La publicité à l'étranger exige aussi une préparation très minutieuse et de longue haleine et l'adaptation à la méthode de propagande propre à chaque pays. Tant en Suisse qu'à l'étranger, une véritable campagne d'insertions soutient la propagande ; afin qu'elle soit pleinement efficace, les annonces doivent être prêtes au moment opportun, ce qui signifie des mois de travail à l'avance.

Le Bureau des Exposants établit le catalogue de la Foire dès l'arrivée des inscriptions. C'est par dizaines de mille que partent les invitations particulières adressées aux divers milieux de l'industrie et de l'artisanat, de même qu'aux futurs acheteurs. Enfin, la préparation et l'envoi des cartes d'entrée demandent une attention spéciale.

Tout cet immense travail est soutenu, pendant le cours de l'année, par le service de presse de la Foire. Les quotidiens et les revues techniques de tout le pays et de l'étranger sont renseignés par des communiqués périodiques sur les préparatifs, le cours et le résultat de la Foire, et ce sont plus de 1000 journaux et revues qui participent ainsi à cette publicité.

La partie française est liquidée par le secrétariat romand, auquel incombe en particulier l'organisation de la Foire de l'Horlogerie, du moment que le centre de production de cette industrie est en Suisse occidentale. Les différents autres services administratifs, secrétariat, comptabilité, classement, renseignements, expédition, contribuent pour leur bonne part par leur labeur assidu et conscientieux au succès annuel de la Foire.

Voilà donc le tableau de la Foire contemplée de l'intérieur : pendant toute l'année un travail silencieux, assidu, s'intensifiant graduellement à l'approche des onze journées qui en sont le couronnement ; travail combien utile et nécessaire si la Foire tient à mériter toujours de la part des connaisseurs l'éloge d'être l'instrument d'échanges le plus qualifié au service de l'économie nationale.



Halle II. Textile

L'aspect de la Foire Suisse de Bâle en 1945

Dès l'été dernier, il était à prévoir que l'industrie et l'artisanat enverraient à la 29^e Foire Suisse d'Echantillons un contingent d'exposants particulièrement élevé. Aussi la direction de l'institution prit-elle les mesures qui s'imposaient et s'assura l'emplacement nécessaire pour son extension en acquérant, en bordure des bâtiments existants, un terrain de 30.000 m² de superficie appartenant à la Société industrielle pour la Schappe. Il va de soi qu'en un si court laps de temps il ne pouvait être question de bâtir et que seul l'aménagement de constructions provisoires entrat en ligne de compte. C'est ainsi que pour 1945 une halle bâchée et un ancien corps de fabrique construit en shed permettront, avec les locaux intermédiaires, de porter l'enceinte de la Foire de 50 à 60 mille mètres carrés. Mais même ce gain de place n'a pas été suffisant pour accueillir toutes les nouvelles demandes d'inscription.

En revanche, il a été possible de donner à la division technique un développement appréciable en groupant dans l'ancienne fabrique dont il vient d'être question un important groupe complémentaire de machines et de fournitures industrielles. D'autre part, à l'exception des « caves » bien connues qui y ont exécuté des aménagements permanents, les stands de dégustation ont été retirés de la galerie de la halle III — celle de la halle II est utilisée à d'autres fins depuis trois ans déjà — pour être transférés avec ceux qui se trouvaient précédemment dans la halle IX dans la nouvelle tente. On en a profité pour procéder à un regroupement méthodique dans cette section. Une collectivité de fournisseurs de la branche graphique, des maisons de fournitures pour les industries de la chaussure et de la maroquinerie, ainsi que plusieurs exposants de la branche des articles de bureau et de celle des gramophones et des appareils de radio trouveront place dans les constructions intermédiaires.

En dépit de cet agrandissement, les anciennes halles I à VIII, y compris leurs annexes, de même que la nouvelle halle IX, construction provisoire en bois élevée l'année passée, seront occupées jusqu'au dernier mètre carré. Faute de place dans le pavillon affecté à cette importante industrie, il a malheureusement fallu, cette année-ci de nouveau, écarter les inscriptions de plusieurs fabricants d'horlogerie. Les industries des textiles et de la chaussure, dont l'échantillonnage remarquable gagnera certainement à être exposé, dans une halle des textiles artistement rénovée, sont beaucoup mieux représentées. Le groupe des articles ménagers dans la halle III et celui de l'ameublement dans la halle VIIIa sont également en forte augmentation. La section des appareils d'éclairage a pris place, pour cette année du moins, sur l'un des côtés de la galerie de la halle III, l'autre côté étant occupé par les exposants d'articles pour coiffeurs, de rasoirs électriques, de produits de beauté et de parfumerie, qui se trouvent ainsi former un groupe plus homogène. Les articles de savonnerie, les produits d'entretien et d'autres articles chimico-techniques sont maintenus au rez-de-chaussée de la halle III. L'industrie électrique requiert la halle V en entier et occupe encore différents secteurs des halles IV et VI. L'industrie métallurgique et mécanique dans les halles VI et XI, comme il a déjà été dit, participe à la Foire avec un parc de machines qui est presque le double de celui de l'année dernière. Les machines à bois ont trouvé à se loger dans la halle VII et, en outre, dans la construction en shed. Les machines pour l'industrie textile, qui lors de la Foire passée avaient déjà été réunies en une section spéciale dans la halle en bois IX, seront encore en plus grand nombre cette année. L'exposition du livre suisse et la section de propagande touristique continuent à être le centre spirituel de la manifestation et font du hall à colonnes un agréable lieu de repos pour le visi-

teur. Les chemins de fer fédéraux, les sociétés de navigation fluviale et les maisons d'expédition avec leur champ d'activité propre exposent dans la halle VIII b sous le titre générique « Transports ». Les autres groupes qui ne font pas l'objet d'une mention spéciale accusent tous également une participation accrue.

Selon toute vraisemblance, l'effectif des exposants à la Foire de 1945 dépassera le chiffre de 1700. Cet accroissement sensible et assez inattendu de l'offre qui sera présentée à la prochaine Foire ne saurait s'expliquer uniquement par l'intérêt toujours plus évident que les entreprises industrielles et artisanales trouvent à participer à la Foire. Cet essor surprenant est encore l'expression d'une volonté arrêtée de montrer aux yeux du monde entier, par le canal de la Foire, la vitalité de la Suisse laborieuse.

Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne

	Groupe
Bassecourt: Stella, <i>Fabrique de cycles Piquerez & Co. S. A.</i>	15
Bévilard: Ch. Schaublin-Villeneuve, <i>machines</i>	13
Bienna: Aloxyd A. G., <i>oxydation anodique de l'aluminium</i>	14
Alpina, Union Horlogère S. A.,	6
Auto-Doppik-Buchhaltung, A. Kohler	2
Bleuer G., <i>machines pour entrepreneurs</i>	16
Boillat Frères S. A., <i>horlogerie</i>	6
Bourquin W., <i>machines</i>	13
Burger & Jacobi A. G., <i>pianos</i>	8
Cosmos A. G., R. Schild & Cie, <i>cycles</i>	14/15
Cuanillon & Co., <i>horlogerie</i>	6
Dasa S. A.	15
Diamanta Werkzeuge A. G.	14
Générale Watch Co. Helvetia, <i>horlogerie</i>	6
Glycine S. A., <i>horlogerie</i>	6
Harab S. A., <i>rasoirs</i>	9
Hauser A. G., Henri, <i>machines</i>	13
Heuer & Co., Edouard, <i>horlogerie</i>	6
Kranck A., Adeka A. D. K., <i>machines</i>	13
Maag John, <i>armoiries</i>	1
Meridian S. A.	14
Mido S. A., <i>montres</i>	6
Notz & Co., <i>machines pour entrepreneurs</i>	16
Octo S. à r. l., <i>horlogerie</i>	6
Oméga S. A., Louis Brandt & Frère, <i>horlogerie</i>	6
Pellaton Benjamin, <i>bureau d'études</i>	14/15
Perrot S. A., <i>appareils cinéma</i>	3
Pierce S. A., <i>Manufacture de montres et chronographes</i>	6
Recta S. A., <i>horlogerie</i>	6/8
Roulements à billes miniatures S. A.,	14
Scemama Maurice, <i>machines</i>	14
Simon H. & Co., <i>outils</i>	13
Société des produits Houghton S. A.	14
Sport A. G., <i>cycles</i>	15
Schnyder Savons	9

Bienne :	Schüler S. A.	3
	Tréfileries Réunies S. A., <i>fournitures industrielles</i>	14
	Tripet Alb., <i>machines</i>	13
	Universo S. A., 4, Charles Fuchs, <i>pièces découpées</i>	11
	Vadi Fernand, <i>pansements</i>	9
	Vögeli & Wirz S. A.	14
	Wyler S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Wyss René & Cie S. à r. l., <i>outils</i>	14
Courfaivre :	Condor S. A.	15
Court :	Bueche-Rossé H., <i>horlogerie électrique, rasoirs</i>	9/11
	Rossé & Affolter, <i>fabrique l'Essor</i>	9
Courtelary :	Fehlmann R. Fils	13
Delémont :	Ateliers Pro Jura, <i>objets souvenirs</i>	1
	Cuttat J.-R., <i>machines à fraiser</i>	13
	Four Electrique, S. A.	11
	Schoppig Ch., <i>plumes et duvets</i>	7
Eschert:	Flückiger Robert, <i>chaînes</i>	17
p. Moutier	Flückiger Willy, <i>ateliers électromécaniques</i>	13
Evilard :	Allemand Samuel, <i>presses excentriques</i>	13
La Heutte :	Zila S. A., <i>horlogerie</i>	6
Laufon :	Aluminium Laufon S. A.	14
	S. A. pour l'Industrie céramique	16
	Scheidegger Hans S. A., <i>articles en liège</i>	10
	Spindler E., S. A., <i>confection ouvrière</i>	4
	Tonwarenfabrik Laufen A. G. <i>briqueterie et carreaux céramiques</i>	16
Longeau :	Onsa Watch	6
Malleray :	Charpilloz Daniel, <i>fournitures d'horlogerie</i>	14
Moutier :	Bechler André, <i>machines</i>	13
	Burkhalter & Studer, <i>machines</i>	13
	Girard Erwin, <i>pendules électriques</i>	11
	Usines Tornos S. A., <i>machines</i>	13
Neuveville :	Stucki Paul, <i>vins</i>	18
Péry/p. Bienne :	Carfa S. A.	2
	Nisus S. A., <i>horlogerie</i>	6
Petit Lucelle :	Usines Bru-Bu S. A., <i>pipes et articles de sport</i>	8
Porrentruy :	Helios S.A., <i>horlogerie</i>	6
Reconvilier :	Fonderie Boillat S. A.	14
	Société Horlogère Reconvilier Watch Co.	6/11
	Horlogerie électrique	11
St-Imier :	Compagnie des Montres Longines, Francillon S. A.	6
Sonceboz :	Société Industrielle de Sonceboz S. A.	11/14
Tavannes :	Luxfar S. A., <i>éclairage pour cycles</i>	15
	Tavannes Machines Co. S. A.	13
Tramelan :	Record Watch Co. S. A.	6
	Silvana S. A., <i>horlogerie</i>	6
	A. O. M. P., <i>machines</i>	13
	Kummer Frères, <i>machines</i>	13
Villeret :	Minerva Sport S. A., <i>horlogerie</i>	6

Horaire des trains spéciaux

(Genève) - Lausanne - Neuchâtel - Biel - Delémont - Bâle

9251 accéléré II. III. Chaque jour Täglich 14-24 avril	9205 direct II. III. 15-22 avril	9218 accéléré II. III. Täglich Chaque jour 16-21 avril	9220 direct II. III. Sonntags Dimanches 15 et 22 avril	9250 direct II. III. Sonntags Dimanches 15 et 22 avril	922 a direct I. II, III, Täglich Chaque jour 14-24 avril	9228 accéléré II. III. Sonntag Dimanche 22 april
—	6.25c) Genève arr.	21.26c)	22.44 c)	—	—	—
—	— Nyon ↑	21.09c)	22.09 c)	—	—	—
—	— Morges	20.49c)	21.25 c)	—	—	—
—	7.08a) dép. Lausanne	20.30c)	21.04g)	—	—	—
—	8.22b) Cossonay-g.	— 20.51 f)	—	—	—	—
—	7.42 Yverdon	20.00c)	20.33 e)	—	—	—
—	8.13 ↓ Neuchâtel	19.30c)	19.56	—	—	—
—	8.47 arr. Bienne dép.	19.07c)	19.33	—	—	—
6.47	8.58 dép. Bienne arr.	18.46d)	19.31	20.48	21.03	22.26 c)
7.03	↓ Granges N. ↑	18.32c)	—	20.34	20.49	22.12 c)
	↓ Moutier ↑	18.20c)	—	20.22	20.37	22.00 c)
	9.31 arr. Delémont dép.	18.08c)	18.59	20.08	20.23	21.48 c)
	9.36 dép. Delémont	arr. 17.52	18.54	19.57	20.17	21.45
8.08	10.13 arr. Bâle CFF	arr. 17.15	18.15	19.20	19.40	21.10

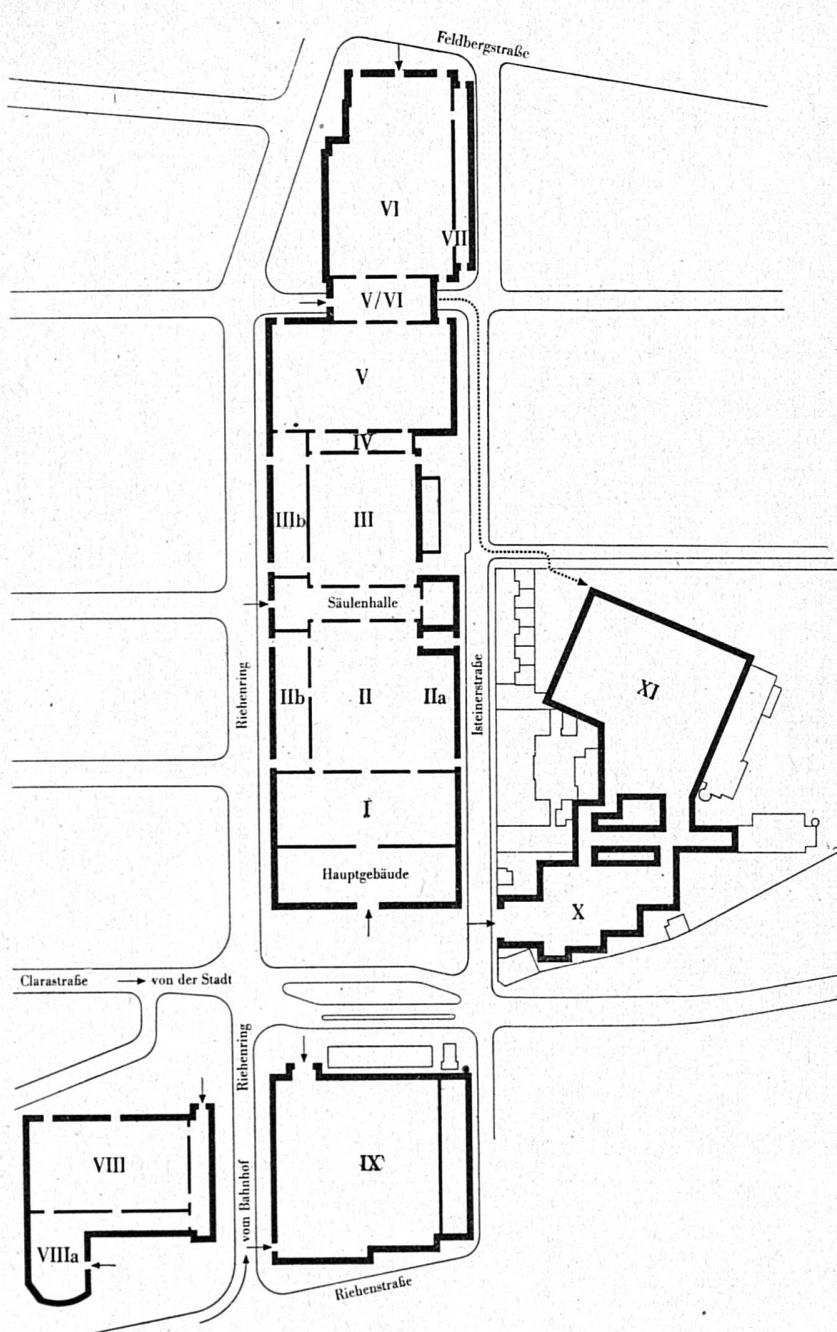
a) Correspondance de Genève, de St-Maurice, de Palézieux. b) Correspondance du Brassus et de Vallorbe. c) Train régulier. d) Changement de train. e) Correspondance pour Payerne. f) Correspondance pour Le Brassus et Vallorbe.

Le Locle-Ville-La Chaux-de-Fonds-Tramelan-Tavannes-Bâle

9224 accéléré II. III. 14-24 avril	9226 accéléré II. III. 14-24 avril	9228 accéléré II. III. Dimanche 22 avril
6.12 dép. Le Locle-Ville	arr. 21.42	23.45 c)
6.21 arr. La Chaux-de-Fonds	dép. 21.33	23.28 c)
6.37 dép. La Chaux-de-Fonds	arr. 21.28 d)	23.25 d)
6.55 ↓ St-Imier	↑ 21.07	23.07
7.03 ↓ Courtelary	↑ 21.00	22.58
7.13 arr. Sonceboz	dép. 20.50	22.48
7.21 dép. Sonceboz	arr. 20.37	22.40
7.30 arr. Tavannes	dép. 20.29	22.31
7.00 dép. Tramelan-gare	arr. 20.55	22.58
7.22 arr. Tavannes	dép. 20.30	22.33
7.34 dép. Tavannes	arr. 20.26	22.30
— Reconvilier	—	22.27
— Malleray-Bévilard	—	22.23
— Court	—	22.17
— Delémont	—	21.56
— Delémont	—	21.45
9.05 arr. Bâle CFF	dép. 19.05	21.10

Voitures directes : Le Locle-Ville-Bâle-La Chaux-de-Fonds.

d) Changement de train à La Chaux-de-Fonds. c) Train régulier.



Plan de la 29^e Foire Suisse d'Échantillons Groupes

1	<i>Arts appliqués, céramiques d'art</i>	I, galerie II, VIII
2	<i>Bureau et magasin</i>	I et X/XI
3	<i>Papier, arts graphiques, réclame</i>	I et X/XI
4	<i>Textiles, vêtement, mode</i>	II, galerie II
5	<i>Chaussures, maroquinerie</i>	II, galerie II
6	<i>Montres, bijouterie, orfèvrerie argenterie</i>	II b
7	<i>Ameublement, décoration intérieure Foire du meuble du 14 au 22 avril</i>	VIII a galerie II, II a — 1er et 2me étages
8	<i>Jouets, articles de sport, instruments de musique</i>	I—1er étage galerie II VIII a
9	<i>Industrie chimique, pharmacie Articles pour coiffeurs, cosmétique, parfumerie</i>	III galerie III
10	<i>Besoins ménagers</i>	III
11	<i>Électricité Appareils d'éclairage</i>	IV, V, VI galerie III
12	<i>Gaz, eau, installations de chauffage</i>	III b, VI
13	<i>Machines :</i> <i>Machines-outils</i> <i>Machines à bois</i> <i>Machines textiles</i> <i>Machines et fournitures pour les arts graphiques</i> <i>Machines de boulangerie et de boucherie</i> <i>Machines de buanderie</i>	VI, XI, VII, XI IX vestibule XI V V
14	<i>Fournitures industrielles, outillage, mécanique de précision</i>	VI, XI
15	<i>Moyens de transport</i>	IX
16	<i>Industrie du bâtiment, machines pour entrepreneurs</i>	VIII
17	<i>Agriculture et horticulture Produits antiparasitaires Machines agricoles</i>	IX
18	<i>Denrées alimentaires, Dégustation</i>	X hall à colonnes hall à colonnes
	<i>Exposition du livre suisse Propagande touristique Propagande des entreprises de transport</i>	VIII b

Nous conseillons de visiter les halles dans l'ordre suivant :
halle VIII - halle IX - halles X et XI -
bâtiment principal avec les halles I à VII



La cathédrale



Le coude du Rhin

Renseignements pratiques pour les visiteurs

L'accès de la Foire est possible en semaine et le dimanche de 8.30 h. à 18 h. (jusqu'à 17 heures le jour de fermeture) au moyen de cartes journalières délivrées au prix de fr. 2.50, sauf les mercredi et jeudi, 17 et 18 avril. Ces jours-là, plus spécialement réservés aux hommes d'affaires, les cartes journalières prises aux guichets coûteront fr. 3.50. Ces cartes permettent d'entrer en permanence au jour de délivrance dans toutes les halles. Les militaires en formation d'au moins 10 hommes et les élèves sous la conduite d'un maître bénéficient d'une finance d'entrée réduite (fr. 0.75 par personne).

Nouveau régime des cartes d'entrée. A la demande de nombreux exposants et visiteurs et à la suggestion d'importants groupements économiques, la Foire a adopté une nouvelle réglementation pour la délivrance des cartes d'entrée en 1945. Les mercredi 18 et jeudi 19 avril sont déclarés journées plus spécialement réservées aux hommes d'affaires et les cartes journalières remises ces jours-là coûteront fr. 3.50. Cette disposition n'affecte pas les cartes d'acheteur retirées par les exposants.

Le nouveau régime tend à créer aux jours sus-indiqués une atmosphère plus favorable aux prises de contact entre exposants et clients. Par là, il accusera davantage encore le caractère commercial de la Foire. Ces mesures qui s'appuient sur des expériences recueillies au cours de plusieurs années entendent équitablement tenir compte aussi bien des exigences des groupes d'exposants désireux avant tout de traiter à leur stand avec des personnes intéressées aux affaires, que de celles des autres catégories de participants pour lesquels il est d'importance primordiale de pouvoir dans un but de réclame s'adresser au grand public.

Les chemins de fer suisses accordent de nouveau pour la Foire de 1945 une appréciable réduction de tarif en ce sens que le billet de simple course pour Bâle sera valable pour le retour gratuit à la station de départ, à condition d'avoir été timbré à la Foire et de couvrir un minimum de parcours. La

surtaxe pour trains directs est à payer intégralement à l'aller et au retour. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour les trains spéciaux mis en circulation pendant la Foire, prière de se reporter aux affiches jaunes placardées dans les gares.

Les tramways de Bâle délivrent pendant la Foire des cartes journalières à fr. 1.50, valables pour un nombre illimité de parcours sur l'ensemble du réseau.

Le catalogue de la Foire, qui sera en vente dès fin mars, est un excellent guide pour se diriger dans les 11 halles de la Foire et donne un clair aperçu des différents groupes. Il rend de signalés services tout au long de l'année comme source de documentation sur la production indigène.

Le service de logement, à condition d'en recevoir la demande à temps, se charge de retenir des chambres à l'hôtel et chez le particulier. Il aura son bureau, du 14 au 24 avril, dans l'immeuble de la maison Danzas, vis-à-vis de la gare des CFF, tél. 3 00 40.

Les bureaux et services auxiliaires suivants sont à la disposition des visiteurs : office d'exportation, service des étrangers, bureau de renseignements des chemins de fer et du tourisme, poste, télégraphe et téléphone, banque, correspondance, garderie d'enfants : à côté de la halle XIII a.

Restaurant de ville et autres locaux de restauration dans les bâtiments mêmes de la Foire.

Les projets d'aménagement du réseau routier suisse et la route Delémont-Bâle

I. Aménagement du réseau routier suisse

Dans l'ensemble des mesures prises par nos autorités fédérales pour parer à un chômage possible après la guerre, il est prévu de créer un grand nombre de possibilités de travail, parmi lesquelles l'aménagement du réseau des routes suisses de plaine jouera un rôle considérable, puisqu'une première évaluation du coût des travaux donne le chiffre respectable de 540 millions de francs.

Au début de l'année 1941, les autorités fédérales ont désigné une commission d'experts et l'ont chargée d'une étude d'ensemble de la question. Cette commission a présenté le résultat de ses travaux dans un rapport au Président de la Confédération le 31 mars 1942. Elle est arrivée à des conclusions précises en se basant sur :

- les caractéristiques du trafic routier avant la guerre,
- le développement probable du trafic routier au cours des prochaines décennies,
- le coût probable des travaux,
- un code d'urgence,
- la nécessité de raccorder le réseau routier suisse aux réseaux de l'étranger.